



## Frais de succession

-----  
Par eiso

Bonjour, mes parents sont decedes en debut d'année 2015.

nous sommes trois et les frais de successions ont ete echelonné et divisé par le service des impots. chacune doit regler sa part. elas des la premiere echeance il y en a une qui n'a rien regle donc cela a entrainé des frais supplementaires et comme il se doit les impots m'ont choisi en me disant que nous sommes solidaires. mais de mon cote je ne peux plus, je suis la seule a avoir réglée en plus des diagnostics pour vendre une maison, des frais d'inventaires etc..

aujourd'hui je me retrouve avec une saisie sur mon compte et cela va continuer puisque aucune des autres ne paient.

que dois je faire comment m'en sortir. Je n'ai plus rien.

d'avance je vous remercie